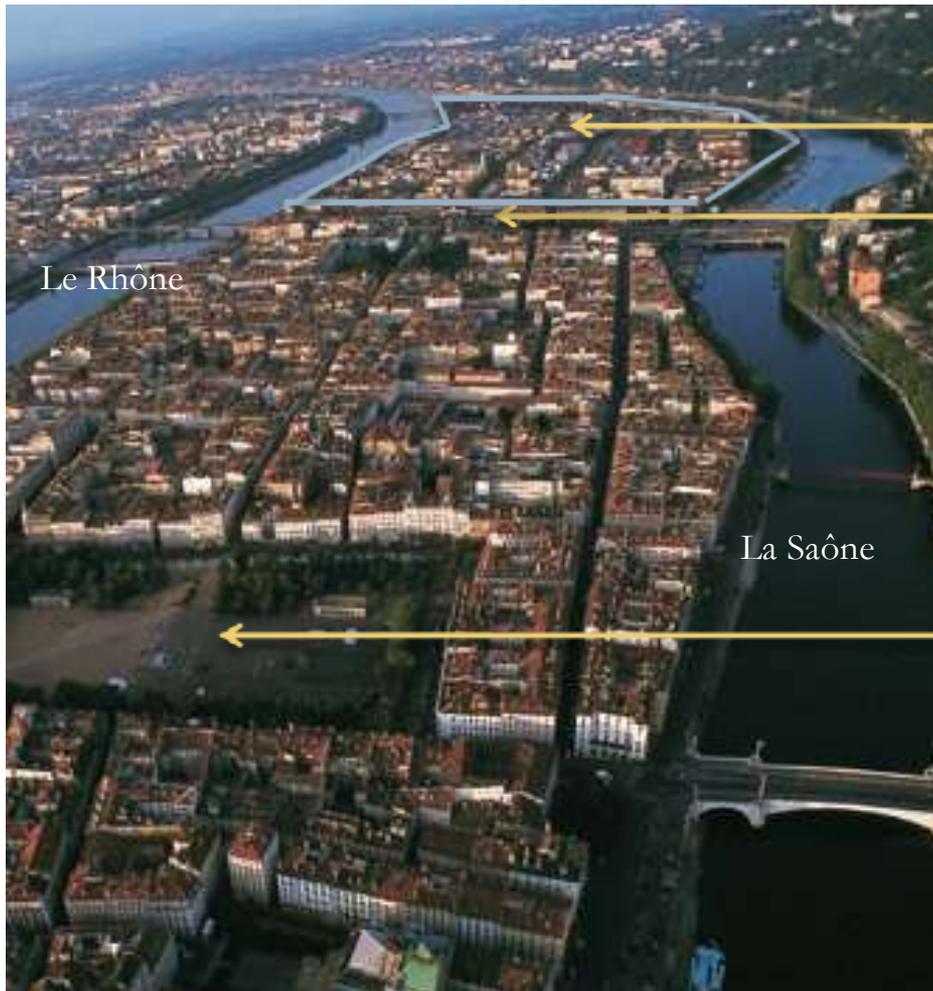


**La mobilisation du référentiel patrimonial dans les grands projets
urbains : les cas de la Confluence et du Carré de Soie à Lyon**

Séminaire « Politiques culturelles et enjeux urbains » – Ecole Normale Supérieure ULM

Philippe Chadoir, Professeur à l'Institut d'Urbanisme de Lyon

Le projet « Confluence » #1



Le site du projet Confluence

Le pôle d'échange de Perrache

La place Bellecour

Vue aérienne de la situation du projet « Confluence » sur la presqu'île lyonnaise



Le projet « Confluence » #2



PLAN-MASSE

1. Place des Archives

2. Groupe scolaire,
crèche et piste
d'athlétisme
2011 : livraison

3. Bureaux
et logements

4. Stade de football

5. Bassin de Saône
1^{re} tranche (7 hectares)
2009-2011

6. Saône Park
175 logements

7. Lyon Islands
292 logements

8. Le Monolithe
147 logements
et 15000 m² de bureaux

9. Capitainerie et MJC

10. Place nautique

11. Pôle de loisirs
et de commerces
+ hôtel + parking

12. Hôtel de région

13. Immeuble
de bureaux Eiffage

Docks, quai Rambaud

14. Le Progrès : 2007

15. Espace Group
(pavillon des radios) : 2008

16. Les Salins : 2009

17. Les douanes,
45 quai Rambaud
(réhabilitation) : 2007

18. La Sucrerie
(réhabilitation) : 2003

19. Pavillon 6
(Rudy Ricciotti) : 2009

20. Pavillon 7
(Jakob Mac-Farlane) :
2009

21. Pavillon 8
(Odile Decq-Benoit
Cornette) : 2009

22. Musée
des confluences
2009 : ouverture

Le quartier du Confluent est limité au nord par la voie de chemin de fer de l'ancienne compagnie PLM et la gare de Perrache, à l'est par l'autoroute A7 sur les quais du Rhône, à l'ouest par la Saône et au Sud par le confluent du Rhône et de la Saône.

Le quartier se structure autour d'un axe majeur, le cours Charlemagne qui le traverse du Nord au Sud sur 2,1 km de long.

La partie sud du quartier était occupée majoritairement par le marché d'intérêt national, dit Marché-Gare de Perrache, et par des friches à l'emplacement d'une ancienne gare de triage dont les terrains ont été récemment libérés pour laisser place au projet Lyon-Confluence. On y trouve également un ancien port industriel, le port Rambaud, le long de la Saône et d'anciens entrepôts (dont la Sucrerie, bâtiment qui accueille régulièrement des manifestations, dont la Biennale d'art contemporain).

Au nord, on trouve un quartier résidentiel, le quartier Sainte-Blandine, ainsi que différents équipements, notamment la patinoire Charlemagne et la prison Saint Paul-Saint Joseph.

► Plan de synthèse du projet Confluence (SPLA)

Le projet « Confluence » #3

PLAN-MASSE

1. Place des Archives

2. Groupe scolaire, crèche et piste d'athlétisme
2011 : livraison

3. Bureaux et logements

4. Stade de football

5. Parc de Saône
1^{re} tranche (7 hectares)
2009-2011

6. Saône Park
175 logements

7. Lyon Islands
292 logements

8. Le Monolithe
147 logements
et 15000 m² de bureaux

9. Capitainerie et MJC

10. Place nautique

11. Pôle de loisirs et de commerces
+ hôtel + parking

12. Hôtel de région

13. Immeuble de bureaux Eiffage

Docks, quai Rambaud

14. Le Progrès : 2007
15. Espace Group
(pavillon des radios) : 2008

16. Les Salins : 2009

17. Les douanes,
45 quai Rambaud
(rehabilitation) : 2007

18. La Sucrerie
(rehabilitation) : 2005

19. Pavillon 6
(Rudy Ricciardi) : 2009

20. Pavillon 7
(Jakob Mac-Farlane) :
2009

21. Pavillon 8
(Odile Decq-Benoît
Cornette) : 2009

22. Musée
des confluences
2009 : ouverture

▶ Le contexte global :

- ▶ Un quartier qui tourne le dos au cœur de Lyon, qui apparaît comme délaissé, fracturé par les réseaux de communication : nœud ferroviaire, passage autoroutier à l'est...

▶ Les enjeux du projet :

- ▶ Désenclavement de la Pointe de la presqu'île, sur la rive gauche de la Saône.
- ▶ Prolongement du centre-ville au sud de la gare de Perrache et de la prison Mont Luc.

▶ Les grandes dimensions du programme :

- ▶ Transformation d'un ancien faubourg industriel et d'entrepôts en un espace intégré, en s'appuyant sur des fonctions culturelles et de loisirs et sur un traitement des espaces publics.
- ▶ Réappropriation du fleuve, avec par exemple la réalisation d'un bassin et de promenades.
- ▶ Grands travaux d'infrastructures dont le déclassement de l'axe autoroutier en boulevard urbain.
- ▶ Grands équipements : le Musée des Confluences (sciences naturelles, ethnologie), siège social du quotidien Le Progrès, siège de la Région Rhône-Alpes.
- ▶ Elargissement et amélioration de l'offre résidentielle qui concerne tout le périmètre avec un privilège à l'ouest, notamment des constructions autour d'un bassin pénétrant dans le quartier, halte fluviale pour les plaisanciers.
- ▶ Logique d'"éco-quartier" (normes HQE - Programme lauréat d'un programme européen pour la maîtrise de l'énergie : Concerto.).
- ▶ Offre commerciale importante

Le projet « Carré de Soie » #1



Le Carré de Soie à l'échelle de l'agglomération lyonnaise

Sa position et son tracé entre Villeurbanne et Vaulx-en-Velin



Le projet « Carré de Soie » #2

A proximité immédiate de Lyon, à la fois sur les communes de Vaulx-en-Velin et de Villeurbanne, le secteur du Carré de Soie, vaste territoire de 500 hectares, est limité à l'Ouest par le périphérique Laurent Bonnevey , bordé au nord, par les berges du canal de Jonage, à l'est, par l'avenue Franklin Roosevelt, au sud, par la route de Genas.

Le projet « Carré de Soie » #3



▶ Le contexte global :

- ▶ Un secteur très hétérogène mêlant les héritages industriels (friches, habitat ouvrier), des implantations d'activités commerciales et tertiaires, de l'habitat social...
- ▶ Des atouts majeurs : une situation privilégiée entre ville et nature, des friches industrielles à reconquérir et une accessibilité renforcée, notamment en transports en communs.

▶ Les enjeux du projet :

- ▶ Restructuration d'un espace mêlant friches industrielles, hippodrome et équipements commerciaux. A terme un pôle de loisirs (sports d'eau) combiné à un nouveau quartier résidentiel (petits collectifs) et à un espace commercial organisé autour d'un multiplexe.

Les grandes dimensions du programme :

- ▶ Création d'un pôle de loisirs
- ▶ Extension de l'offre immobilière
- ▶ Emergence d'un centre tertiaire de renommée européenne
- ▶ Construction de 30 000 m² d'hôtels
- ▶ En matière d'habitat, création de nouveaux quartiers denses d'habitat, tout en prenant en compte l'évolution des quartiers existants avec la création de quartiers à dominante résidentielle dense, à proximité du pôle multimodal Vaulx-en-Velin La Soie (secteurs TASE, Yoplait en particulier), la requalification des ensembles de logements sociaux ou de copropriétés dégradées, la protection et réhabilitation des secteurs patrimoniaux (Cités TASE), la densification d'autres secteurs.
- ▶ En matière économique, constitution d'un pôle tertiaire à proximité immédiate du pôle multimodal de transports en alternative à la Part-Dieu, confortement des grandes zones d'emplois, par la réalisation du Boulevard Urbain Est (BUE), développement des poches d'activités artisanales dans des parcs, réservation de tenements fonciers suffisamment vastes pour permettre l'accueil de grands équipements d'agglomération.

Le référentiel patrimonial : quatre thématiques à mobiliser

- ▶ Un découpage qui permet de distinguer des références, des pratiques et des discours qui ne sont pas du même ordre.
- ▶ On distinguera donc :
 - ▶ le patrimoine monumental,
 - ▶ le patrimoine urbain,
 - ▶ le patrimoine naturel,
 - ▶ le patrimoine immatériel.



Typologie des formes du patrimoine #1

▶ 1. Le patrimoine monumental

- ▶ Le patrimoine comme ensemble « *des objets culturels porteurs d'une part de l'histoire et de l'identité d'un groupe social et qu'il convient de préserver en tant que témoins identitaires* » (Amirou, 2000).
- ▶ Une logique de l'identification, de l'inventaire et du classement des monuments historiques remarquables.
- ▶ Des monuments renvoyant à l'expression de pouvoirs politiques, religieux ou à la capacité économique du monde aristocratique.
- ▶ De nouveaux objets dans cette catégorie des monuments remarquables : le patrimoine industriel mais aussi portuaire et d'autres objets marqueurs tels les prisons, les marchés gare, les équipements publics monumentaux, les halles.....



La prison Saint Paul-Saint Joseph (Montluc)



L'usine hydroélectrique de Cusset

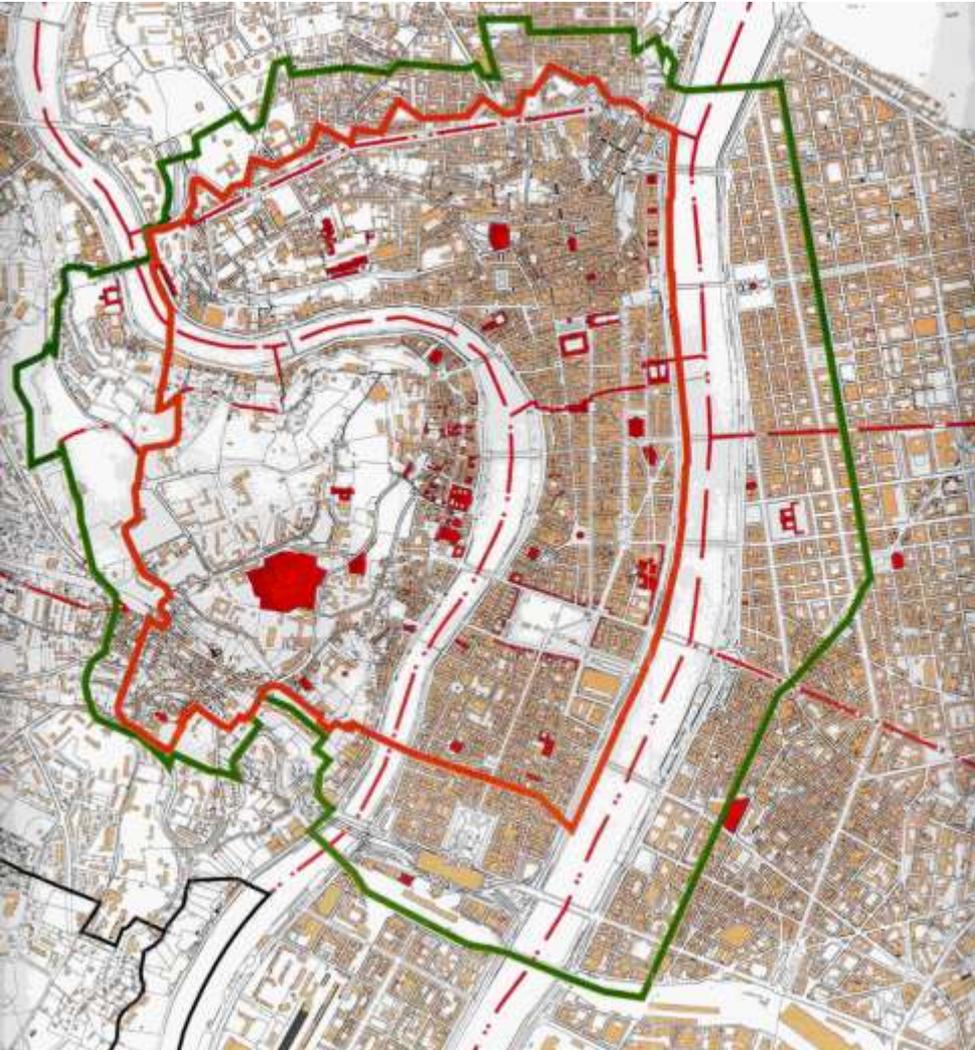


Les objets du monde portuaire

Le marché gare de Perrache



Typologie des formes du patrimoine #2



▶ 2. Le patrimoine urbain

- ▶ Il suppose d'identifier dans la trame viaire, dans la répartition des îlots bâtis, dans l'organisation générale de la ville, des composantes de composition, des qualités paysagères, urbaines et architecturales, qui témoignent d'une valeur symbolique et culturelle spécifique.
- ▶ Deux acceptions souvent contradictoires :
 - ▶ Le patrimoine urbain comme héritage à préserver,
 - ▶ La production d'un patrimoine dans une logique de valorisation politique, voire marchande.
- ▶ Une dimension prescriptive notamment du point de vue des servitudes et des documents réglementaires imposée par la proximité du périmètre du site historique UNESCO au projet urbain de la Confluence.

Le périmètre du Site historique UNESCO

Typologie des formes du patrimoine #3

- ▶ L'argumentaire pour l'inscription sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO

Sur ce site voué à l'urbanisation, les hommes se sont installés depuis plus de deux mille ans et ont bâti une ville dont toutes les étapes de développement sont encore visibles aujourd'hui: des vestiges romains de l'antique Lugdunum, aux ruelles médiévales des pentes de Fourvière et aux habitations renaissance du Vieux-Lyon, de la presqu'île riche de son architecture classique jusqu'aux pentes de la Croix-Rousse avec son habitat canut si particulier, témoin d'une page essentielle de l'histoire ouvrière du XIXème siècle.

La particularité de Lyon est, en effet, de s'être étendu progressivement vers l'Est en préservant, à chaque étape de sa croissance, la richesse de l'habitat antérieur. A la différence de beaucoup d'autres villes où le centre a été détruit pour être reconstruit au même endroit avec une architecture nouvelle, ne laissant subsister que des vestiges isolés ou quelques grands monuments, le déplacement du centre de gravité de Lyon a permis la sauvegarde de quartiers entiers dont la permanence rend visible, sur les bâtiments eux-mêmes, l'histoire de la ville.

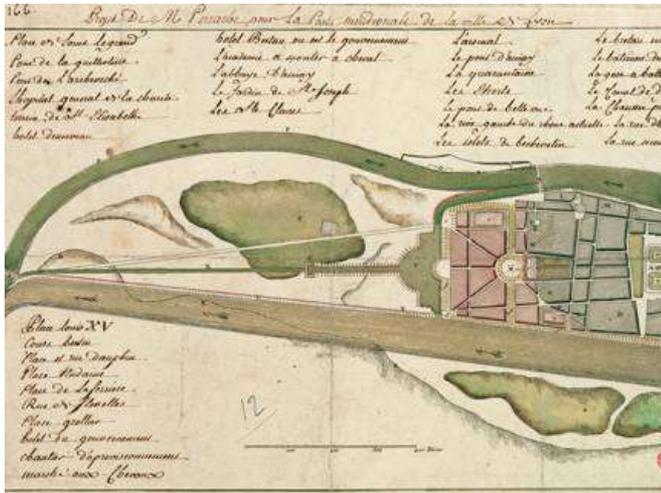
Pour toutes ces raisons, on peut considérer que Lyon constitue un exemple éminent d'établissement humain, combinant un site exceptionnel et une continuité urbaine remarquable.



Typologie des formes du patrimoine #4

▶ 3. Le patrimoine naturel

- ▶ La notion de patrimoine naturel associe principalement trois idées : celle d'une valeur intrinsèque, celle d'une origine naturelle ou d'une évolution provenant des interactions homme-nature, celle d'une nécessité de conservation, voire de restauration.
- ▶ D'abord formalisée autour d'une volonté de conserver les grands paysages
- ▶ Etendue, ensuite à un patrimoine écopaysager (le rapport des grands paysages au milieu urbain, effets des perturbations anthropiques ou naturelles sur le paysage).
- ▶ Une interaction avec l'environnement urbain ou industriel
- ▶ L'émergence de la notion de biodiversité ordinaire, dans les zones urbaines notamment.
- ▶ Un patrimoine naturel et paysager qui participe aujourd'hui largement, par sa valorisation, à des stratégies volontaires.
- ▶ De nombreuses opérations de requalification des milieux fluviaux qui visent tout à la fois à la restauration des écosystèmes mais également à l'introduction de nouveaux usages (aménagement des berges du Rhône ou de la Saône, Confluence , rives du Canal de Jonage).



Confluence : un territoire conquis sur les marais.



Les bords du Canal de Jonage

Apaisantes, les étendues d'eau ont aussi la particularité d'être inconstructibles, comme le souligne avec humour Georges Descombes. C'est un atout, car cela oblige à l'épure, à la sagesse, et conduit à introduire du vide dans un tissu urbain souvent encombré.

Place nautique : navigation, #to et contemplation

La place nautique, qui s'apparente par sa taille à la place Bellecour, a une identité double. Festive lors des événements musicaux ou des jours, elle est une eau urbaine calme qu'il est facile d'approcher à volonté grâce à trois grands emmarchements et trois quais successifs, jusqu'au ras de l'eau. « Elle appelle à la fête et à la contemplation », indique Georges Descombes. Elle devra être aussi agréable pour les 10 000 ou 15 000 personnes qui pourront se réunir sur les gradins qui pourront se réunir sur les gradins qui pour le jogger solitaire du petit matin. À l'ouest, le plan d'eau s'ouvre sur la Saône par une halte fluviale destinée à l'accueil des bateaux de plaisance de passage, entre Marseille et Amsterdam. Une capitainerie recevra les plaisanciers et actionnera la passerelle mobile pour les autoriser à s'amarrer à l'un des trente anneaux de la halte.

De même, autour des jardins aquatiques, conçus pour n'être ni précieux ni fragiles, pique-niques, siestes, promenades et jeux d'enfants peuvent cohabiter sans se heurter ou se concurrencer. « Les jardins d'eau vont développer un rapport naturaliste à l'environnement : on viendra y observer des canards, des plantes de bord de rivière, des libellules. Et les jeux des enfants, plutôt que d'être encadrés et délimités dans une zone particulière, pourront s'inventer au gré des occasions. Il y aura pour cela une série de jets d'eau où les petits pourront s'amuser et les grands se rafraîchir. »

Ce dialogue du collectif et de l'individuel est fondamental dans une architecture urbaine qui se veut, pour Georges Descombes, une « aide à la sociabilité » apte à faire tomber une certaine « nervosité » moderne. « L'espace public urbain doit être immédiatement compréhensible, lisible, sans rien qui inquiète. Ce qui ne signifie pas que tout est dirigé, au contraire », explique le concepteur. En recherchant la juste dimension, on incite à de multiples usages, sans les fléchir. Ainsi, le long de la promenade, les banquettes sont assez larges pour qu'on s'y assoie, qu'on s'y couche, qu'on s'y réunisse. « Il faut rechercher l'aisance. Nous allons aussi installer de grandes tables à tour faire. D'ailleurs, les sols variés des espaces publics, alternativement durs, doux, confortables pour les chaussures de ville ou pour les roues des rollers, sont aussi comme des tables offertes pour des festivités que nous ne décidons pas », décrit Georges Descombes.

FONTAINES À BOIRE

Les 5 tables-fontaines, réparties dans les espaces publics, sont conçues pour qu'une passerelle manipulable puisse y glisser son faucille roulant au jour que les jeunes parents puissent y poser leur bébé...



EAUX PLOUVIALES

« Rendre le parc du port Rambaud intéressant même par mauvais temps : cela passe, par exemple, par la création de petits événements climatiques. Pour observer l'eau qui coule dans les caniveaux, il faut attendre la pluie. »
Tilman Latz.



Parc et port Rambaud, un paysage portuaire revisité

Comment inciter le promeneur à ne pas arrêter son cheminement à la place nautique et à continuer jusqu'au parc du port Rambaud ? Comment offrir au visiteur de la Biennale ou du musée des confluences un retour agréable par le chemin des écoliers ? En variant le langage esthétique, qui, tout en restant celui d'un parc, passe du bord de rivière à l'univers portuaire. Le parc continue avec les pelouses et la trame forte des arbres et prend une nouvelle tonalité avec l'utilisation des matériaux industriels et de la présence des rails intégrés au sol.

« Une caractéristique forte des espaces publics du port Rambaud est la linéarité qui court sur 800 mètres, indique Tilman Latz. Nous avons cherché à y apporter de la variété, en jouant sur le mobilier, l'éclairage, les saisons, ce qui va orienter vers des usages différents. » Ainsi, les bancs de bois le long de l'estacade seront confortables par tous les temps, alors que ceux composés de béton foncé se chaufferont au soleil et seront davantage prisés au printemps ou à l'automne. En marge de la promenade, des placettes plus intimes, éclairées légèrement, seront agréables pour s'asseoir à l'écart. Les pelouses seront prévues pour qu'il soit possible de s'y allonger, pour lire, pique-niquer, deviser. Bateaux logements, amarrés sur le quai et péniches de transport descendant ou remontant la Saône confèrent au site une vocation fluviale évidente.



LA PLACE NAUTIQUE

Elle couvre

4 hectares, 2 factures de bassins et 900 mètres de quais d'un total de 0,50 à 2,25 mètres au-dessus du niveau de l'eau.

Le bassin central, parallélogramme, ouvert sur la Saône, a

340 mètres de long et

40,70 mètres de large.

La chaise est composée d'un dallage en béton sablé, les marches et les bancs séparent les niveaux de qui sont en calcaire, les quais bas sont en pavés antirêble à mesure que l'on se rapproche de la Saône, les scènes flottantes et le ponton sont en bois.

PASSERELLES : LA BEAUTE TECHNOLOGIQUE

Conçues à des concepteurs différents (Jean-François Blaise pour la place nautique, Marc Malinowski, d'Alto, et Patricia Collinet, de PCGP, pour le parc), les deux passerelles, fixe et mobile, ont pour point commun d'être définies par leur fonction : laisser passer les bateaux sans rompre la continuité de la promenade. La beauté vient – en sus – de la qualité d'une technologie parfaitement intégrée qui ne laisse paraître que des lignes pures se fondant dans le paysage. D'ailleurs, la technique se dévoile pourtant, comme par magie, lorsque s'ouvre la passerelle mobile du parc, destinée à faire entrer les bateaux dans la halte fluviale.

Typologie des formes du patrimoine #6



Le pardon des marinières sur les rives de la Saône

4. Le patrimoine immatériel

Il représente l'ensemble du patrimoine constitué par les informations et connaissances détenues par une structure sociale, une organisation, une entreprise, une administration, ou une collectivité locale.

Au-delà d'une labellisation, l'idée de patrimoine immatériel est aujourd'hui entrée dans les représentations globales de la question patrimoniale et participe de sa prise en compte.

Le patrimoine immatériel s'intéresse aux traditions ou aux expressions vivantes héritées et transmises, comme les traditions orales, aux arts du spectacle, aux pratiques sociales, rituels et événements festifs, aux connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ou les connaissances et le savoir-faire nécessaires à l'activité économique traditionnelle.

Le patrimoine immatériel est à la fois :

- ▶ Traditionnel, contemporain et vivant à la fois
- ▶ Inclusif
- ▶ Représentatif
- ▶ Fondé sur les communautés humaines



Les valeurs mobilisées



Biennale d'art contemporain – la réutilisation des friches
© Jacques DAMEZ (galerie Le Réverbère) pour SPLA Lyon Confluence

- ▶ Trois régimes de tension des valeurs sous-jacentes à la notion de patrimoine :
 - ▶ Individuel et « sentimental » VS collectif et relationnel (conception de l'histoire, rapport à la temporalité passée, présente et à venir),
 - ▶ Une définition classique en terme d'héritage VS une définition du patrimoine comme objet produit en fonction d'objectifs contemporains
 - ▶ Un caractère unique, historique, authentique du patrimoine VS une uniformité induite par le développement et la modernité
- ▶ Quatre valeurs qui valident l'authenticité d'une revendication patrimoniale : l'historicité, l'exemplarité, la beauté et l'identité.
- ▶ Des valeurs mobilisées différemment par des acteurs multiples dans le cadre du processus de patrimonialisation (monde savant, praticiens, classe politique, société civile, sphère privée,...).
- ▶ Des registres de légitimité correspondant : scientificité, technicité, communication sur la valeur symbolique, « fétichisation » de l'objet, pragmatisme.

Le cas spécifique du projet urbain :

Des stratégies de développement qui se traduisent par des opérations de valorisation récréo-culturelles.

Des territoires stratégiques valorisables dans un processus de patrimonialisation.

Des démarches marketing ciblant les caractéristiques d'un marché formé par des consommateurs potentiels

Une mise en scène patrimoniale



Logiques des acteurs

L'ensemble Tase : la matérialisation spatiale du patronage industriel et modèle d'organisation sociale et urbaine

-des éléments forts : l'usine Gillet (1925), le Foyer Jeanne d'Arc (1926), l'église Saint Joseph (1926 et 1960), les villas des directeurs (1924)



L'usine Gillet



Le foyer et l'église



Les villas des directeurs



Documents Agence d'Urbanisme de Lyon / Grand Lyon, Etude patrimoniale de la Cité Tase au carré de Soie

- Pas de Monument Historique à ce jour
- Pas de protection des abords

• Un Label XX^e siècle : Cité ouvrière dite de la Soie (grande cité, petite cité, 3 villas de directeurs, Usine Tase)

• Une zone indicée « p » dans le PLU : Petite Cité Tase

• Une OAQS

→ Plusieurs outils existent pour préserver le patrimoine. Des études sont en cours sur le Carré de soie pour mieux cerner les contraintes, avantages et inconvénients de ces outils pour :

- le maintien des habitants en place
- la préservation du bâti



Le Carré de Soie dans le PLU

Des acteurs multiples et en interaction :

- ▶ Les collectivités locales, avec ici le cas particulier du Grand Lyon
 - ▶ Le Département
 - ▶ La Région
- ▶ L'Etat, à supposer qu'il soit homogène, entre les approches de la DDT et les services en charge de la Culture et/ou du Patrimoine
- ▶ Les aménageurs / coordonnateurs (Urbaniste et/ou architecte « en chef »)
- ▶ Les promoteurs / les investisseurs
- ▶ Les maîtres d'oeuvre
- ▶ Les associations et/ou représentants de la vie locale
- ▶ Le secteur culturel
- ▶etc.

▶ Un privilège accordé à tel type de patrimoine et des valeurs mobilisées différenciées, mais s'inscrivant dans la logique du projet.

- ▶ L'exemple éclairant des services de l'Etat en charge de la Culture et du patrimoine :
- ▶ Le développement d'une anthropologie du patrimoine ou la connaissance du patrimoine culturel.
- ▶ Une prérogative en terme d'archéologie préventive.
- ▶ Des actions au titre de la protection et de la conservation des monuments, avec des interventions ponctuelles sans remise en cause des principes.

Des services de l'Etat relativement peu porteurs de valeurs « actives » dans le projet urbain, du fait d'étapes de validation a priori du projet.

Figures du référentiel patrimonial #1



- ▶ Des référentiels qui prennent « forme » à travers des figures du projet
- ▶ Des figures qui rendent compte des différents compromis entre les valeurs mobilisées par les acteurs.
- ▶ Quelques exemples :
 - La figure métonymique
 - Le pastiche
 - Le façadisme
 - Les effets de structuration urbaine
 - La naturalité
 - Le jeu avec la modernité
 - Les logiques de préservation stricte
 - La muséification

La métonymie :

Ici des traces du rail à la pointe de la Presqu'île. Visibles aussi sur les quais de Saône, celles-ci ont été conservées et intégrées à un aménagement de l'espace public. On notera également la conservation d'un wagon à proximité de la Sucrière ou encore un portique conservé comme « témoignage ».



Figures du référentiel patrimonial #2

- ▶ Le pastiche :
 - ▶ On a ici l'exemple d'une sorte de pastiche « emboîté » :
 - ▶ Une proposition globale d'aménagement qui reconstitue ce que Lyon n'a pas, c'est-à-dire un « Waterfront » qui aurait été requalifié dans un processus de patrimonialisation classique au sein des projets urbains : morphologie du bâti, rapport à une simulation de darse.
 - ▶ Un traitement architectural de certains bâtiments en forme de grue, tentative de recomposer, par les promoteurs, un imaginaire portuaire.



Figures du référentiel patrimonial #3

- ▶ Le façadisme :
- ▶ Souvent pratiqué dans la reconversion des immeubles à valeur patrimoniale dans la ville centre, il trouve parfois des applications spécifiques pour résoudre les contradictions liées à la présence de bâtiments remarquables au sein du projet.
- ▶ Ici, la seule reprise de la façade de l'Usine Tase comme proposition de compromis face à la revendication patrimoniale issue des associations et reprise (partiellement) par l'Etat.



Figures du référentiel patrimonial #4

- ▶ Les effets de structuration urbaine
- ▶ Ici encore, dans le cadre du projet Carré de Soie, la proximité d'un quartier résidentiel lié à une phase de développement industriel implique la mise en valeur des qualités remarquables (composition urbaine, forme du bâti, etc.), notamment par un traitement des espaces publics intégré au projet urbain.



La petite cité Tase : forme de l'habitat ouvrier et conception générale des espaces



Figures du référentiel patrimonial #5

- ▶ La naturalité :
- ▶ La mobilisation de la référence au patrimoine naturel passe par le renvoi à un imaginaire « idyllique » d'un rapport au fleuve, par une reprise par les usages récréatifs, soit encore par le recours à des figures du « combat » naturaliste (WWF).



Image de projet : réconcilier patrimoine et développement durable



La saisie par l'art contemporain (Dans le cadre de la démarche quartiers durables WWF)



Espace de promenade, chemin des berges et trame viaire liée au canal



Figures du référentiel patrimonial #6

- ▶ Le jeu avec la modernité :
- ▶ Il est multiple, de la figure en rupture volontaire et assumée (le Musée), aux jeux des volumes ou à l'intervention artistique permettant l'expression d'une autre légitimité.



Espaces publics du port Rambaud (c) SPLA Lyon Confluence (2009)



Biennale d'art contemporain – la réutilisation des friches
© Jacques DAMEZ (galerie Le Réverbère) pour SPLA Lyon Confluence



A suivre et à compléter.....

